



## COMPTE-RENDU D'AUDIENCE

DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2009

DELEGATION ALLIANCE / AUTORITES DDPAF

### ALLIANCE BUREAU GUYANE : LE SYNDICAT QUE VOUS ATTENDIEZ A LA P.A.F.

**15h55** : la délégation ALLIANCE composée de son secrétaire départemental olivier LEFEBVRE et de ses adjoints BALTYDE Jean-Luc et DE CONTI Dominique se présente devant le bureau de Monsieur DUPORGE, DDPAF.

Nous saluons les collègues du secrétariat, Mr DUPORGE nous invite à le suivre dans la salle de repos. Il sera assisté du Commandant HARLE et de Monsieur DUMUZOIS.

Nous nous installons, face à face, égalité parfaite, pas de chaînes en or qui brillent, seul l'amas de nos dossiers contraste avec le cahier (*SUPER CONQUERANT*) que Mr DUPORGE s'apprête à "baptiser" à l'occasion de cette audience.

C'est que nous avons des choses à lui dire à Mr DUPORGE. nous avons misé sur 2 à 3 heures d'audience, finalement nous nous quitterons à 20h00.

C'est sûr, y a du boulot à la PAF, et ça, on va s'en occuper.

## LE PREAMBULE :

*L'occasion nous était donnée de féliciter Mr DUPORGE pour sa prise officielle de DDPAF. Sourires décontractés, pourtant, nous sommes déjà dans le match, nous avons listé toutes les problématiques concernant les différents services et nous y allons crescendo.*

*ALLIANCE n'entre pas en tapant du poing sur la table.*

*Cela ne sert à rien, car avant toute chose, il convient d'instaurer un dialogue constructif et apporter des propositions et ça, c'est la force d'ALLIANCE.*

*Des idées nous en avons, des remarques aussi...pour nous l'important ce sont les collègues de la base, les textes qui réglementent notre profession, et le respect des droits des fonctionnaires du CEA.*

*On va prendre notre temps, on a la "doc", l'envie comme aux premiers jours, bref, c'est sûr, nos convictions sont là...intactes, sincères...*

*Comme le DDPAF, on a une obligation de résultats, mais la notre se caractérise par 264 collègues de la PAF, afin qu'ils reprennent confiance au syndicalisme...Top Chrono c'est parti !*

## LES SUJETS ABORDES :

### LA POLITIQUE DU CHIFFRE

ALLIANCE a demandé au DDPAF quels étaient les objectifs fixés par le Ministère de l'Intérieur. Si l'objectif relatif aux reconduites d'étrangers a été atteint, tout comme celui des procédures d'aide au séjour, celui des faux documents, moindre (et moins médiatique) ne l'a pas été.

Mr DUPORGE a tenu à féliciter l'ensemble des effectifs de la PAF pour leur implication professionnelle.

Il nous a d'ailleurs fait remarquer que le nombre d'effectifs n'a pas pour autant évoluer (262 contre 264 aujourd'hui tous fonctionnaires).

Nous avons signaler au DDPAF que si les objectifs ont été atteints (objectifs quasi-similaires que ceux du précédent exercice - 6000 reconduites environ -), le moral des collègues, quant à lui était en berne.

de plus, nous n'avons pas manqué de lui préciser que l'an dernier, le CRA était un LRA.

ALLIANCE a dénoncé la frénésie qui touche actuellement les chefs d'unité en matière essentiellement d'interpellations d'étrangers.

ALLIANCE conscient des objectifs fixés par le Ministère de l'Intérieur a alerté le DDPAF du quota mis en place actuellement par certains chefs d'unités, avides de remplir les fourgons d'étrangers.

Nous avons cité l'exemple d'un objectif journalier destiné à interpellé 17 étrangers et qui se généralise lamentablement.

ALLIANCE a de nouveau souligné que si les objectifs du Ministère étaient atteints largement, les objectifs seraient par conséquent rehaussés l'année suivante.

Or le nombre d'effectifs aujourd'hui ne permet pas d'assurer convenablement l'exercice professionnel des collègues.

ALLIANCE a affirmé qu'elle n'accepterait aucune pratique professionnelle qui ne répondrait pas aux règles procédurales et déontologiques et qui exposerait directement les fonctionnaires.

Nous avons pris l'exemple d'un "ramassage" d'étrangers sur le Département qui pouvait durer 2 heures au détriment de tous droits relatifs aux interpellés soumis au régime de la garde à vue.

Dans ce contexte, ALLIANCE a dénoncé et refuse ses pratiques illégales qui exposent directement les collègues Officiers de Police Judiciaire.

Nous n'avons pas manqué de souligner que ces derniers sont exposés doublement, à la fois aux exigences et à la frénésie des chefs d'unité mais également aux responsabilités qui sont les leurs de part leurs fonctions d'OPJ.

Monsieur DUPORGE a affirmé QU'AUCUN QUOTA n'était fixé par ses soins et que ce n'était pas sa politique. Il nous a précisé par contre, que si les chiffres n'étaient pas bons tel ou tel trimestre, à certaines périodes, il était bon de "booster" l'activité professionnelle.

A l'heure actuelle, les objectifs étant atteints, aucune instruction relative à des quotas n'était à prendre en compte.

Concernant les droits relatifs aux interpellés et soumis au régime de la GAV, Monsieur DUPORGE a indiqué qu'actuellement un formulaire de droits de GAV dans la langue d'origine de l'interpellé était à l'étude et se devait d'avoir l'aval du Parquet.

Il nous a précisé que cette pratique était appliquée dans son précédent poste dans le Pas de Calais.

Mr DUPORGE a affirmé qu'il refusait tout manquement aux règles procédurales et déontologiques et que par conséquent, toute information relative à ces transgressions devaient lui être transmis.

Nous avons proposé que pour chaque opération de ce type, une cellule soit mise en place.

D'un côté des agents interpellateurs, de l'autre une cellule OPJ, assistée d'interprètes. De ce fait, la notification des droits pourrait être immédiate. outre l'avis aux avocats de permanence en précisant le contexte géographique, des effectifs pourraient être désignés pour assurer les conduites au Centre Hospitalier.

ALLIANCE a affirmé qu'il est de notre devoir de respecter les règles fixées par le Code de Procédure Pénale, les interpellés pouvant être sujets à des problèmes de santé indécélables.

Mr DUPORGE a assuré que les règles seront respectées et qu'en aucune façon, il ne se permettrait de transgresser ces dernières.

C'est pourquoi ALLIANCE affirme son soutien aux collègues de la PAF n'hésitera pas à dénoncer toutes pratiques des chefs d'unité qui de part cette pression inutile, peuvent provoquer des transgressions aux règles procédurales et déontologiques, exposant directement nos collègues interpellateurs et OPJ.

Mr DUPORGE a par ailleurs indiqué qu'il était hors de question qu'une pression de quelque nature que ce soit, soit mise en pratique sur les collègues de la PAF.

Ses instructions sont claires : aucun quota, aucune pression et le respect des droits des GAV.

Dossier à suivre.

## LA POLITIQUE SOCIALE

Nous avons fait remarqué à Mr DUPORGE qu'actuellement le moral des collègues n'était pas bon. Pour preuve, les mouvements de personnels de la DDSP à la DDPAF qui tend à s'inverser.

Il y a quelques années, le nombre de demandes de collègues affectés en DDSP pour se rendre en DDPAF était conséquent, or aujourd'hui, la situation s'inverse.

Mr DUPORGE nous a précisé que cela peut s'expliquer par l'activité soutenue de la PAF.

Nous avons réfuté cette explication qui de plus sous entend un manque de motivation des collègues.

Mr DUPORGE a par ailleurs indiqué n'avoir pas constaté une augmentation flagrante des demandes de changement de direction.

Nous lui avons exposé notre analyse de la situation qui est beaucoup plus rationnelle.

ALLIANCE n'est pas contre les objectifs fixés par le Ministère de l'Intérieur, car en tant que policiers nous devons accomplir nos missions.

ALLIANCE a par contre affirmé que les collègues sont épuisés des pressions exercées par les chefs d'unité.

ALLIANCE a dénoncé l'absence de politique sociale au sein de la DDPAF et qui est préjudiciable pour les fonctionnaires en activité.

Nous avons indiqué qu'aujourd'hui, les services de police fonctionnent à l'instar des entreprises privées. On parle de "management" "objectifs", "statistiques".

Or la politique sociale ne suit pas la même évolution.

Certes, il existe au niveau départemental la CDAS ou la SRIAS au niveau régional et interministériel. Les crédits alloués sont insuffisants et le manque de communication est flagrant.

ALLIANCE affirme que les chefs de service doivent adopter également une politique sociale dynamique en multipliant les conventions avec des entreprises privées.

Les fonctionnaires doivent pouvoir bénéficier de prestations sociales qui se rapprocheraient de celles des comités d'entreprises dans le secteur privé.

Mr DUPORGE a adopté notre position sur la nécessité de multiplier les conventions mais ne peut s'engager sur du partenariat avec telles ou telles entreprises, déontologie oblige.

A ce titre, nous avons alerté Mr DUPORGE une nouvelle fois sur l'absence d'un correspondant d'action sociale au sein de la DDPAF.

Nous l'avons avisé que certaines aides gouvernementales n'étaient pas portées à la connaissance des fonctionnaires de Police et notamment les gpx stagiaires nouvellement affectés.

Nous nous sommes appuyés sur l'AIP (AIDE A L'INSTALLATION DES PERSONNELS DE L'ETAT) méconnue des fonctionnaires et qui pourtant leur permet d'obtenir une aide financière non négligeable.

Nous avons par ailleurs remis à Mr DUPORGE un dossier complet sur l'AIP en lui demandant de le communiquer aux bénéficiaires (demande à effectuer dans les 24 mois suivant l'affectation et dans les 4 mois suivants la signature du bail).

Nous avons en outre parlé de l'IPSI, des offres de logement, et nous avons demandé à ce titre qu'un registre action sociale puisse être installé dans chaque unité de la DDPAF.

Notre vision des choses est claire : le fonctionnaire n'a pas effectué la démarche de savoir quelles sont les aides sociales ou prestations sociales qu'il est en droit de disposer.

C'est à l'Administration de l'informer de cela.

Mr DUPORGE nous a affirmé qu'un fonctionnaire remplacera le précédent correspondant social, désormais muté.

Nous partageons la même analyse à savoir que le fonctionnaire désigné doit avoir "la fibre sociale" pour assurer de telles fonctions.

Toutes les candidatures peuvent être transmises à Mr DUPORGE dans le cadre de telles fonctions.

Notre demande d'aménagements d'horaires, de détachement spécifique pour cette cause, à l'instar du correspondant social de la DDSP a été accueillie favorablement.

Sur la méthode de communication, très importante à nos yeux, Mr DUPORGE tend à favoriser le relais d'information via les boîtes MAIL administratives.

Immédiatement, nous avons indiqué à Mr DUPORGE que nous étions favorables à ce mode de communication. Néanmoins, la plupart des fonctionnaires ne savent pas qu'ils disposent d'une boîte MAIL administrative et qu'il était nécessaire de formuler une note de service indiquant les coordonnées MAIL de chaque fonctionnaire de la PAF mais également une documentation technique expliquant les moyens d'accès et de connexion.

Une fois de plus, notre requête a reçu un avis favorable et sera effective très prochainement.

ALLIANCE reste très attaché aux moyens modernes de communication. Nous avons par ailleurs revendiqué que chaque fonctionnaire de la PAF puisse disposer d'un accès INTERNET.

Pour ALLIANCE, le droit à l'information est un droit universel, et les fonctionnaires de police sont en droit d'en bénéficier.

Mr DUPORGE s'est opposé à notre requête, nous avons exprimé que chaque fonctionnaire a un droit d'accès à l'organisation syndicale de son choix, la plupart d'entre elles présentant par ailleurs des sites WEB très complet.

Refuser l'accès Internet aux fonctionnaires de police est une forme de refus d'accès aux droits dont disposent les fonctionnaires de Police.

Par ailleurs, nous lui avons précisé que la situation financière fragile d'un bon nombre de fonctionnaires de police ne leur permet pas de s'offrir des abonnements INTERNET.

ALLIANCE est très attaché à l'Action Sociale pour les fonctionnaires de Police, l'accès à INTERNET est une mesure sociale évidente. De plus, les filtrages de type "ORION" évitent assurément tout débordement et toute connexion sur des sites non autorisés.

De plus, le nombre de téléchargement (pages ouvertes) étant recensées au niveau national permet un contrôle de la situation. Attentif à l'ensemble de nos arguments, Mr DUPORGE s'est engagé à consulter la DCPAF sur un sujet qui revêt pour nous une grande importance.

Par ailleurs, nous avons insisté pour que les coordonnées de Mme BERGER, assistante sociale du Ministère de l'Intérieur et du psychologue de l'Administration soient connues de tous.

Mr DUPORGE nous informait que ces dernières étaient affichées sur le panneau dédié à cette occasion, nous indiquions que cela était insuffisant et que le mode de communication se devait d'être à la fois général mais également individuel.

Nous avons encore fait publicité de la carte SRIAS carte qui permet d'obtenir des réductions sur un panel élargi de commerces de l'île de Cayenne. (rappel dernière réduction 6% sur AIR CARAIBES hors promotion + 5 kg de franchises de bagages supplémentaires) ALLIANCE vous invite à vous rapprocher de Mme JEAN Pascale tél 05-94-29-98-44 pour obtenir gratuitement votre SRIAS (prévoir 2 photos d'identité).

Mr DUPORGE a par ailleurs indiqué s'être mobilisé très récemment (information confirmée par nos soins) pour que les fonctionnaires de la PAF soient avisés également des promotions flashes sur les compagnies aériennes et puissent en bénéficier au même titre que n'importe quel citoyen.

Enfin, nous avons sensibilisé Mr DUPORGE sur l'augmentation sensible des cas de surendettement des fonctionnaires de Police en Guyane. La plupart des fonctionnaires ne sollicitent pas le soutien des services sociaux du Ministère de l'Intérieur pour plusieurs raisons. Dans un souci de dignité mais également de craintes que cela n'entâche leur carrière.

Or, Mme BERGER, dont notre organisation syndicale salue avec force l'extraordinaire travail, est l'unique interlocutrice en mesure de consulter les dossiers individuels des fonctionnaires et ce en toute discrétion. Nous réitérons les coordonnées de Mme BERGER, assistante sociale du Ministère de l'Intérieur 05-94-39-46-55.

ALLIANCE a demandé au DDPAF que des actions soient menées afin d'apporter une cohésion aux effectifs de la PAF. Cela peut s'organiser sans trop de problèmes, des rencontres de football, des challenges sportifs, et nous n'avons pas manqué de citer en exemple le DDSP GUYANE, et des actions comme le RAID COHESION.

Ce sont des actions qui permettent d'évacuer toutes les pressions inhérentes aux charges professionnelles et de faire découvrir à chacun d'autres facettes de personnalités.

Ce genre d'action recevra toujours le soutien de notre organisation syndicale.

Monsieur DUPORGE a indiqué qu'il était totalement favorable à cela.

## LA PRIME COLLECTIVE

La prime collective est un sujet brûlant. Cette année la DDPAF GUYANE est éligible à la prime de résultats exceptionnels à titre collectif. Pour cette prime, la DCPAF s'est vue allouer une enveloppe globale de 982 200 euros. Les critères d'attributions sont définis en 4 points:

- la lutte contre l'immigration irrégulière : ratio entre le nbre d'étrangers en situation irrégulière interpellés d'initiative/nbre de personnels actifs du service.
- la lutte contre l'immigration irrégulière organisée : ratio entre le nbre de trafiquants migrants à l'immigration irrégulière effectivement interpellés/nbre de personnels actifs du service
- la rétention administrative : nbre d'étrangers éloignés/moyenne de places de rétention disponibles sur la période de référence
- activité des brigades de chemin de fer : non concernée-

ALLIANCE a examiné le nbre de bénéficiaires de la prime collective et il semble important d'informer que seuls un peu plus de 60% des fonctionnaires de la PAF GUYANE percevront la prime collective d'un montant de 600 euros.

Ainsi ALLIANCE a demandé à Mr DUPORGE les modalités d'attribution. En réponse, il nous fut indiqué que la DCPAF demandait les noms de tous les fonctionnaires de la DDPAF. Furent exclus et selon le ratio du Ministère de l'Intérieur, les fonctionnaires de CRA, ainsi que d'autres cellules sur décision de la DCPAF.

ALLIANCE a indiqué que les primes individuelles (environ 5%) des effectifs devaient compenser dans une certaine mesure les non éligibles.

Monsieur DUPORGE invitant d'ailleurs les fonctionnaires à lui transmettre toutes les idées pouvant améliorer le fonctionnement de tels ou tels services, et que dans ce cadre, des compensations pourraient être effectives.

ALLIANCE fait valoir conformément à ses revendications nationales et dans le cadre du dialogue social l'impérieuse nécessité d'engager la discussion avec les chefs de service au moment de l'attribution annuelle des primes.

ALLIANCE rappelle que les effectifs du CRA sont tout aussi méritants que les autres fonctionnaires de la PAF et considère injuste la non attribution de cette prime. Ce ratio, en l'absence d'unités comme l'UNESI ne pourra être atteint. de plus, certaines missions d'éloignement (CHINE/PEROU) pénalisent fortement les fonctionnaires.

Mr DUPORGE a affirmé toute sa confiance et la reconnaissance du travail des fonctionnaires du CRA qui est une composante essentielle du fonctionnement de la PAF.

Eu égard de l'extension du CRA (de 38 places à 64 fin 2010), ALLIANCE va s'engager dans une revendication afin que les effectifs soient augmentés mais a souligné que certains équilibres se doivent d'être effectués. ALLIANCE a fortement invité Mr DUPORGE a prendre en considération l'avis des fonctionnaires de chaque unité.

En finalité pour les fonctionnaires non éligibles à la Prime collective, ALLIANCE, et toujours dans une mesure sociale d'équité, a demandé à Mr DUPORGE de prendre exemple sur le DDSP GUYANE, lequel avait sollicité et obtenu suite aux émeutes de novembre 2008, une gratification collective d'un montant de 2000 euros. Cette gratification avait été utilisée pour organiser une journée sportive agrémentée d'un barbecue. Double effet : satisfaction des effectifs présents et surtout une cohésion retrouvée.

ALLIANCE affirme que ce genre d'initiative recevra l'approbation la plus totale de notre organisation syndicale.

En tout état de cause, ALLIANCE affiche dès à présent son soutien le plus total aux fonctionnaires du CRA et leur promet d'obtenir des compensations de tout ordre dans les mois à venir.

par ailleurs seuls 2 CRA au niveau national ont réussi à atteindre les objectifs fixés par le Ministère de l'Intérieur, celui de Nîmes et de Lyon. Des contacts seront pris pour connaître leur mode de fonctionnement et le ratio exact pour bénéficier de la prime collective.

## LA FORMATION

ALLIANCE a adressé tout son soutien auprès du Commandant de Police Christine DUCHESNE de la cellule formation.

ALLIANCE souligne les qualités de cet Officier, qualités à la fois humaines et professionnelles. Le Cdt DUCHESNE qui comprend parfaitement les attentes et les besoins des fonctionnaires de la PAF a su structurer en moins d'une année une cellule formation de qualité.

Mr DUPORGE a confirmé ce travail plus que satisfaisant, d'autant plus que le budget consacré cette année avait été conséquent.

ALLIANCE a demandé que les axes de formation soient de nouveau renforcés.

Par ailleurs, nous restons très optimistes avec l'affectation d'un moniteur APP de qualité.

ALLIANCE a néanmoins pointé l'index sur un problème de taille.

Certaines connaissances relatives à l'exercice professionnel transfrontalier est bien souvent méconnu des fonctionnaires de la PAF.

Ainsi, suite à notre demande, Mr DUPORGE a confirmé que Mr MOKHEFI animera des stages d'escorte à compter du 2nd trimestre 2010 mais également des formations comme la fraude documentaire sont à l'étude..

Nous avons revendiqué la formation "TAZER" aux fonctionnaires effectuant les escortes par axe routier mais également pour les fonctionnaires oeuvrant sur le terrain.

Notre surprise fut de taille lorsque Mr DUPORGE nous indiqua que la formation TAZER était proscrite par la DCPAF alors que 3 sont disponibles pour la DDPAF GUYANE.

ALLIANCE a indiqué que cette arme était un atout pour la sécurité des fonctionnaires et que la décision de la DCPAF était totalement injustifiée. Mr DUPORGE nous a indiqué qu'il recontacterait la DCPAF à ce sujet, nous restons déterminés à ce que les fonctionnaires de la PAF bénéficient de cette formation et de cette arme.

ALLIANCE a également revendiqué une formation commune bâton de défense/tonfa pour les fonctionnaires de la PAF, quelque soit leur unité. Notre revendication a reçu un écho favorable, les formations débiteront prochainement.

Enfin, les nouveaux lanceurs LPD seront bientôt à disposition de la PAF, les formations suivront en conséquence.

## LA SITUATION AU CRA

La situation au CRA est contradictoire. L'UTS sensée être une unité de soutien est devenue une unité soutenue en quasi permanence. ALLIANCE a souligné cet aspect illogique et insiste pour un équilibrage des effectifs.

De plus, ALLIANCE a revendiqué l'établissement de fiches synthétiques pour les services escorteurs afin qu'ils puissent avoir connaissance de l'évolution de la législation. Ces fiches seront prochainement établies par la cellule formation.

ALLIANCE a également souligné la qualité des effectifs actifs et administratifs du CRA. ALLIANCE attache une grande importance aux fonctionnaires affectés au CRA, leur tâche étant lourde de responsabilité, ALLIANCE confirme qu'ils ne seront pas oubliés en temps opportun. D'autre part, des craintes nous furent rapportés sur l'avion affrété pour les reconduites frontières. Le dernier rapport de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) indique que l'appareil présente un état très satisfaisant.

Monsieur DUPORGE a indiqué que si la DGAC viendrait à indiquer toute anomalie sur l'avion, il suivrait scrupuleusement les recommandations de la DGAC, seule autorité compétente en la matière.

de plus, il nous a été confirmé qu'en aucune façon, il ne serait procédé à des manoeuvres de nuit sur SGO. Le pilote restant maître de son appareil. Les départs pour SGO ne sauraient être supérieurs à 17h30. De plus, tout est fait pour que la piste de SGO soit encadrée par les personnels militaires. Concernant les atterrissages à ST LAURENT, il nous est indiqué que la sécurisation de la piste est assurée afin d'éviter toute présence de footballeurs.

Concernant les escortes, au niveau local elles seront effectuées en tenue d'uniforme, pour l'international en tenue civile.

ALLIANCE a revendiqué une attention particulière pour les locaux du CRA. Assurément une salle de repos digne de ce nom est nécessaire.

Mr DUPORGE nous a confirmé que dans le cadre de l'extension du CRA dont les travaux seront finalisés fin 2010, une salle de repos a été prévue avec l'ensemble de l'équipement électro-ménager.

ALLIANCE a également souligné les besoins en matériel informatique de l'UTS, ce qui n'est pas à l'ordre du jour quant à présent, des aménagements seront néanmoins effectifs. restrictions budgétaires obligent, l'ensemble de l'électro ménager, souvent personnel, pourra faire l'objet d'une étude lors de la prochaine CDAS;

A titre d'information, le parc informatique a évolué de 37 ordinateurs en 2005 à 60 en 2007 et 150 aujourd'hui. Des études sont en cours, car les dépenses sont multipliées par le nombre de consommables. ALLIANCE a souligné que cet effort devait se perpétuer compte tenu de l'activité soutenue des services.

Par ailleurs, ALLIANCE tient à préserver les ADS exerçant de nuit au CRA. Effectivement la circulaire NOR/INT/C99/00186/C du 16 août 1999 indique que les ADS ne peuvent exercer au sein de la PAF hors opérations de surveillance des ports et aéroports ou encore participation à des opérations de contrôle transfrontalier.

Ainsi, ALLIANCE revendique le fait que toute demande de changement d'affectation devra être prise en considération sans délai, dans le respect des textes en vigueur.

## **LE SERVICE GENERAL**

ALLIANCE reste attentif aux multiples sollicitations dont fait l'objet le service général. ALLIANCE reste également très soucieux de l'évolution de la politique menée au sein de cette unité. Nous n'accepterons pas de pression inutile qui inciterait tout manquement à toutes les règles procédurales et déontologiques.

ALLIANCE affiche son soutien incontestable aux fonctionnaires de jour comme de nuit qui réclament des actions de formation et souhaite que l'autorité hiérarchique se rappelle que l'esprit d'équipe, de cohésion est ce qui caractérise notre profession, ce même esprit d'équipe qui semble faire défaut conséquence de cette politique du chiffre que nous décrions.

Nous sommes aux côtés des fonctionnaires APJ et OPJ et nous sommes prêts à monter au créneau dès que le besoin se fera sentir.

## **BMR**

Monsieur DUPORGE se félicite de l'action de la BMR et a conscience de la complémentarité professionnelle de cette unité.

Les besoins en formation doivent par conséquent être intensifiés afin que l'efficacité de cette unité se confirme et se développe.

A ce titre, divers stages sont sollicités, notamment en matière d'interventions particulières.

Ces formations verront le jour en 2010. Le TAZER est également réclamé.

De plus, un camescope sera prochainement affecté à la BMR.

D'autres efforts devront être apportés afin de permettre aux fonctionnaires de la BMR d'oeuvrer avec de véritables moyens.

Des lunettes à vision nocturne sont également réclamées. A noter que du matériel est actuellement en expérimentation.

ALLIANCE affirme que les besoins de la BMR doivent faire l'objet d'une écoute particulière.

## SAINT GEORGES

la situation est très tendue à Saint Georges et ALLIANCE a fait remarquer que le point de non retour semble avoir été atteint.

ALLIANCE a indiqué par ailleurs que le syndrome de Saint Georges ne devait pas s'étendre à l'ensemble des unités de la PAF.

ALLIANCE une nouvelle fois met en cause cette politique du chiffre effrénée qui expose inutilement les fonctionnaires du CEA.

Pour ALLIANCE, le responsable de cette situation que nous qualifions de critique n'en est pas moins que son chef d'unité et son management incompréhensible.

ALLIANCE ne veut pas jeter la pierre sur un seul homme, mais indique que sa gestion d'effectifs n'est pas adaptée au contexte de Saint Georges.

C'est pourquoi, une nouvelle fois, ALLIANCE prend ses responsabilités en demandant expressément le départ de l'Officier en place qui serait certainement plus performant dans un autre poste.

ALLIANCE mentionne en outre des incohérences dans la rédaction des appréciations des notations, ces dernières étant hors contextes et teintées de règlement de compte.

Si ALLIANCE a usé de propositions pour concevoir une amélioration à St Georges, la patience a ses limites.

ALLIANCE s'inquiète de la santé des fonctionnaires et ne peut accepter qu'une telle situation se perpétue.

Nous avons déjà proposé le nom d'un Officier respectable et respecté de tous.

Un Officier en mesure de faire réaliser les objectifs tout en créant une véritable cohésion et un esprit d'équipe.

D'ores et déjà, nous dégageons la responsabilité des effectifs du CEA en cas d'incidents, nos craintes sont grandes, le temps de l'action est venu. Nous avons déjà saisi notre bureau national à ce sujet.

La coopération Franco-Brésilienne est également un sujet très important et le fonctionnaire chargé de cette tâche est un élément extraordinaire de compétence qui doit être mis en avant au niveau des plus hautes instances.

Nous réitérons notre plus total soutien aux effectifs de l'unité Judiciaire qui s'attachent à faire respecter les règles procédurales et déontologiques.

Dès à présent, ALLIANCE devant cette forme d'immobilisme récurrent fera changer cette situation. ALLIANCE assure son soutien aux effectifs de Saint Georges et appelle officiellement, à la cohésion des diverses unités.

Dès à présent, ALLIANCE interviendra autant de fois qu'il le faut à Saint Georges pour défendre les intérêts des fonctionnaires qui exercent dans des conditions si particulières.

ALLIANCE a conscience de sa prise de position et l'assume pleinement. Nous revendiquons le départ du Chef de service de SGO dans les plus brefs délais. Cette situation n'aurait jamais dû exister et ne doit plus exister à l'avenir.

Monsieur DUPORGE s'accorde le temps de la réflexion sur le sujet et prendra toutes les mesures qui s'imposent. Nous n'en doutons pas.

### **LES CONGES BONIFIES**

Une récente note (juillet 2009) du Directeur de Cabinet de la Préfecture de Guyane indiquait que doéranavant et suivant les recommandations de la HALDE, les congés bonifiés ne seraient plus accordés aux fonctionnaires ayant obtenu une sédentarisation en Guyane.

ALLIANCE avait seul, immédiatement réagi face à ce que nous estimons une décision contraire aux textes en vigueur et sans consultation préalable des différentes organisations syndicales.

ALLIANCE par voie de tract avait dénoncé cette injustice et avait immédiatement saisi son bureau national. Nous avons exposé nos arguments au Directeur de Cabinet.

Nous avons une nouvelle fois alerté Monsieur DUPORGE sur le fait que les congés bonifiés sont régis par un décret qui ne peut souffrir d'aucune contestation et que par conséquent, nous étions en total désaccord sur sa prise de position.

Monsieur DUPORGE nous a assuré qu'en aucune façon il n'avait émis d'avis défavorable aux différentes demandes de congés bonifiés et que sa prise de position était un signe de loyauté.

Nous lui avons précisé qu'en étant tout aussi loyal envers Monsieur MOUGENOT, nous privilégierions toujours la légalité.

ALLIANCE sera intransigeant sur le sujet, les fonctionnaires dont le lieu de résidence habituelle (centre d'intérêts moraux et matériels) se situe hors de Guyane, continueront à bénéficier des congés bonifiés.

ALLIANCE craint effectivement que cette atteinte inadmissible pénalise fortement les collègues quelque soit leur provenance géographique (hexagone/antilles) et que nos collègues antillo guyanais exerçant en France Métropolitaine ne soient également privés du droit aux congés bonifiés.

## LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS

Monsieur DUPORGE a sur nos sollicitations pris en considération le changement de tarification des frais de repas lors des missions de 11,25 euros à 15,25 euros.

L'origine de cette mise à jour, effective depuis plusieurs mois et seulement signalée depuis quelques semaines est le fruit du travail d'un de nos représentants ALLIANCE, dont nous saluons la pertinence.

ALLIANCE salue l'ouverture d'esprit de Monsieur DUPORGE quant à l'obtention des frais de repas alloués aux fonctionnaires, prenant en considération des éléments inhérents au contexte géographique et en prenant l'initiative de convention avec des établissements privés.

## LA GRIPPE A

ALLIANCE a fait part des préoccupations des fonctionnaires sur le sujet. Nous avons par ailleurs noté que les personnes interpellées se feraient vacciner plus tôt que les fonctionnaires de police.

ALLIANCE a indiqué que la santé des fonctionnaires devaient être prise en compte prioritairement pour une continuité des différentes institutions. Monsieur DUPORGE a tenu à préciser que les personnes interpellés seraient vaccinés par des personnels civils tandis que les fonctionnaires par des personnels militaires et que cet ajournement n'est qu'une question de mise en place qui devrait intervenir très prochainement.

## SAINT LAURENT DU MARONI

C'est l'exemple d'un management moderne, efficace et teinté de respect mutuel.

**Un dossier complémentaire sera effectué.**

## CONCLUSION

*(ne sont pas évoqués dans ce compte-rendu d'audience les dossiers individuels de fonctionnaires)*

Cette audience-marathon (4 heures) fut d'une grande qualité. Nous avons pu débattre de façon constructive et nos interlocuteurs ont fait preuve d'un réel sens de l'écoute.

Le développement de la PAF GUYANE ne pourra se faire sans anicroche, dans certains domaines de simples ajustements sont à prévoir, dans d'autres, la situation est critique.

ALLIANCE est conscient des attentes des fonctionnaires de la PAF.

ALLIANCE tient à souligner l'ouverture d'esprit de Monsieur DUPORGE, de Monsieur HARLE et Monsieur DUMUZOIS.

Il est bon de rappeler que les exigences Ministérielles se doivent d'être accomplies dans le respect des règles procédurales et déontologiques, ALLIANCE est déterminé à ce que les collègues ne s'exposent pas inutilement.

ALLIANCE rappelle que la Police est un métier d'hommes et de femmes qui agissent en équipe.

Cela sous entend un esprit de groupe, une solidarité à toute épreuve.

Cet esprit doit revenir à la PAF, n'oublions pas qu'un bon patron est un patron apprécié de ses effectifs.

Une chose est sûre, Monsieur DUPORGE et l'Etat Major sont à l'écoute des fonctionnaires.

Invitation est faite de proposer toutes idées innovantes pour l'amélioration des diverses unités.

C'est un signe de grandeur d'esprit qu'il convient de souligner.

Nous n'accepterons pas les pressions inutiles. Si vous avez des obligations professionnelles, vous disposer de droits et nous les ferons respecter.

**Une chose est sûre : ALLIANCE est là et va vous offrir du syndicalisme de référence.**